



Pèr lou vilàgi

Spécial « Finances et Budgets » - Information municipale – 2018

UNE POLITIQUE MUNICIPALE TRANSPARENTE ET SAINTE AVEC DES CHOIX BUDGETAIRES AU SERVICE DES SAINT-SAVOURNICAINES ET SAINT-SAVOURNICAINS

Dans un contexte particulièrement difficile du fait du désengagement de l'Etat et, en parallèle, de l'installation de la Métropole avec toutes les incidences financières qu'elle implique, le Conseil Municipal a voté le budget 2018 en décidant, malgré tout, de maintenir le niveau d'aide aux associations, un budget identique pour le fonctionnement des écoles, de la restauration scolaire et de poursuivre ses projets structurants dont le pôle administratif et culturel, nos futures mairie et médiathèque ainsi que le complexe sportif du stade Gérard ROUX.

Cependant nous avons dû intervenir sur les taux des impôts locaux qui depuis 2014 étaient restés inchangés. Ils ont augmenté de 0.99 % pour la taxe d'habitation, 0.98 % pour la taxe foncière et 3.12 % pour la taxe du foncier non bâti alors que l'indice des prix à la consommation s'élève en France à 1.2 % en 2017.

COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

On ne peut qu'approuver des résultats budgétaires qui sont satisfaisants au regard du budget prévisionnel qui avait été annoncé le 3 avril 2017.

Le compte de gestion, établi par le Trésorier de Roquevaire, présentant une identité de valeur avec les écritures du compte administratif, qui est tenu par l'administration communale, a été validé par le conseil municipal en sa séance du 9 avril dernier.

Ces deux documents font apparaître un résultat de clôture excédentaire de :

348.772,47 € en section de fonctionnement
834.209,94 € en section d'investissement

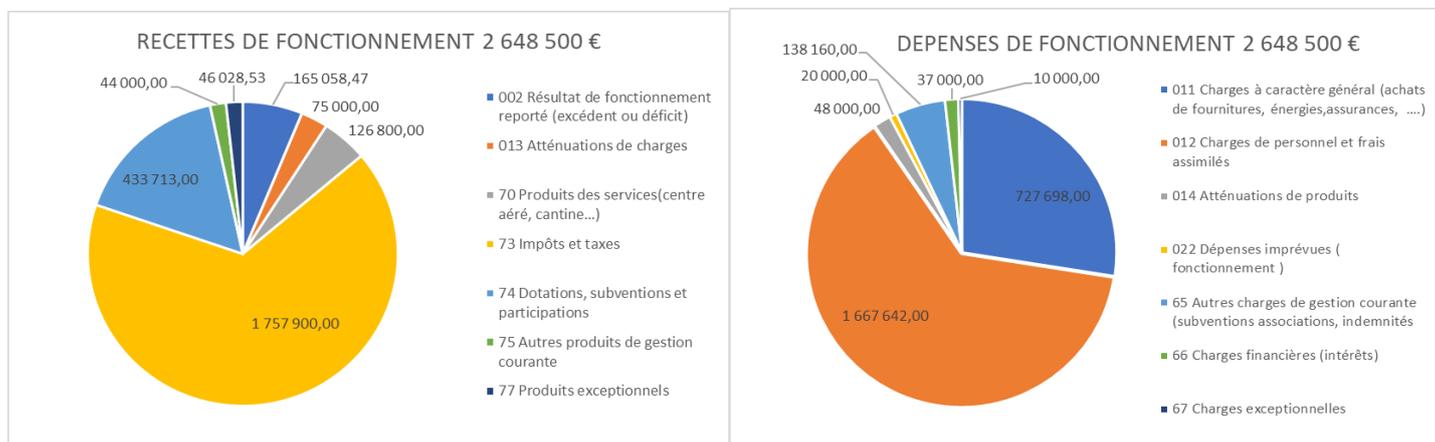
QUEL BUDGET POUR 2018 ?

- . Nous poursuivons nos objectifs de programme. Cette année encore nos projets d'aménagement du complexe sportif de l'ancien stade Gérard ROUX et la rénovation de l'ancienne école en Pôle Administratif et Culturel s'inscrivent dans notre budget de manière à mener la finalité de nos travaux.
- . Nous maintenons une politique culturelle variée et éducative forte dans la commune,
- . Nous continuons une mise aux normes de l'éclairage public jusqu'alors délaissé,
- . Nous restons vigilants sur l'encadrement de la masse salariale.

LE BUDGET PREVISIONNEL 2018

**adopté par le conseil municipal le 9 avril dernier s'équilibre en dépenses et en recettes
EN SECTION DE FONCTIONNEMENT POUR 2.648.500 Euros
EN SECTION D'INVESTISSEMENT POUR 2.835.795 Euros**

LE FONCTIONNEMENT EN BREF



- **REVISION DES TAXES LOCALES** – Malgré un budget maîtrisé, les baisses successives et drastiques financières de l’Etat ont conduit à une revalorisation des taux d’imposition de la fiscalité locale de SAINT-SAVOURNIN. Le regard sur les taux pratiqués par une partie des collectivités du territoire permet de comparer notre évolution :

En %	ST SAVOURNIN	BELCODENE	LA DESTROUSSE	CUGES	ST ZACHARIE	ROQUEVAIRE	PEYPIN	AURIOL
Taxe Habitation	19.99	16.29	18.54	22.77	20	21.44	23.30	23.50
Taxe foncière	19.88	30.77	17.99	32.02	33.60	29.92	20.35	29.85
Taxe foncière non bâtie	63.21	101.54	59.61	103.77	144.50	87.66	91.55	70.00

UNE MASSE SALARIALE MAITRISEE

Il faut savoir que **pratiquement toutes les missions de service à la population sont effectuées par les services municipaux.**

En effet, **la commune ne délègue aucune prestation de service public.** Ce sont bien les agents communaux qui ont la charge de :

- l’entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments,
- l’élaboration des repas servis aux élèves avec l’assurance, pour les petits saint-savournicains, d’avoir des menus variés et de bénéficier depuis un an de l’introduction de produits biologiques ou issus d’agriculture raisonnée dans leurs assiettes. C’est également le personnel municipal qui accompagne les enfants dans la responsabilisation de leur autonomie et les encadre avec l’aide d’animateurs titulaires BAFA pendant la pause méridienne.
- L’ensemble des transports est assuré par des bus communaux conduits par les chauffeurs du service technique :
 - les dessertes des enfants du groupe scolaire de l’Estello accompagnés par le personnel communal,
 - les sorties des enfants fréquentant l’A.L.S.H.,
 - le transport des séniors pour se rendre au Club,
 - certaines sorties organisées par la mairie.
- l’aide aux administrés et du suivi des dossiers administratifs pour le C.C.A.S., l’urbanisme, ainsi que les démarches (cartes grises, permis de conduire, CNI, passeport) même si ces dernières missions ont été dématérialisées.

Il est aussi important d’affirmer que la commune poursuit son objectif politique d’aide au recrutement pour les emplois saisonniers. Elle propose aux jeunes du village d’occuper des postes, par quinzaine, de manière à leur permettre d’intégrer le service public le temps d’un été. Ces emplois sont déployés dans les services animation, techniques et administratifs de la commune où les besoins sont répertoriés.

Notons qu’en 2017, malgré l’absence d’agents en maladie et la mise en place de remplacements, la dépense en terme salariale n’a pas atteint le montant budgétaire prévisionnel et marque une baisse d’environ 57 000 €.

CHARGES A CARACTERE GENERAL

2017 a été l'année qui a marqué les renégociations des marchés publics et qui a permis un meilleur cadrage des dépenses publiques en terme de téléphonie, d'assurance et de maintenance.

Cette année encore nous continuons ce travail d'économie budgétaire et l'appliquerons sur les marchés à venir.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Des efforts toujours aussi importants pour accompagner les associations qui offrent un large panel d'activités.

42 860.00 € c'est le montant total de l'enveloppe budgétaire allouée aux associations locales. Notons également que, dans le respect du partage entre les différentes associations, la Municipalité met gracieusement à disposition ses locaux (charges comprises : eau, électricité, chauffage).

SUBVENTION AU Centre Communal d'Actions Sociales

Pour 2018, le montant de la participation communale au budget du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE s'élève à 17 500.00 €. Cette subvention permet de financer :

- L'aide pour les jeunes âgés de 18 ans qui ont obtenu leur permis de conduire,
- L'aide sous forme de bons alimentaires aux personnes en difficultés,
- La téléassistance pour les personnes non imposables (le CCAS prend à sa charge 50 % des frais),
- La participation pour les frais de crèche,
- l'organisation du repas des séniors de fin d'année,
- la distribution généralisée du colis de Noël offert aux séniors de 60 ans et plus,
- l'accès à l'atelier « Informatique pour tous ».
- L'accueil des nouveaux arrivants et cadeaux de naissance des bébés nés domiciliés à Saint-Savournin.

Le C.C.A.S. informe, oriente et accompagne les familles pour toute demande d'aide. Il fait le lien avec les services compétents qui assurent des permanences mensuelles en mairie (CAF, assistante sociale).

BUDGET DES ECOLES

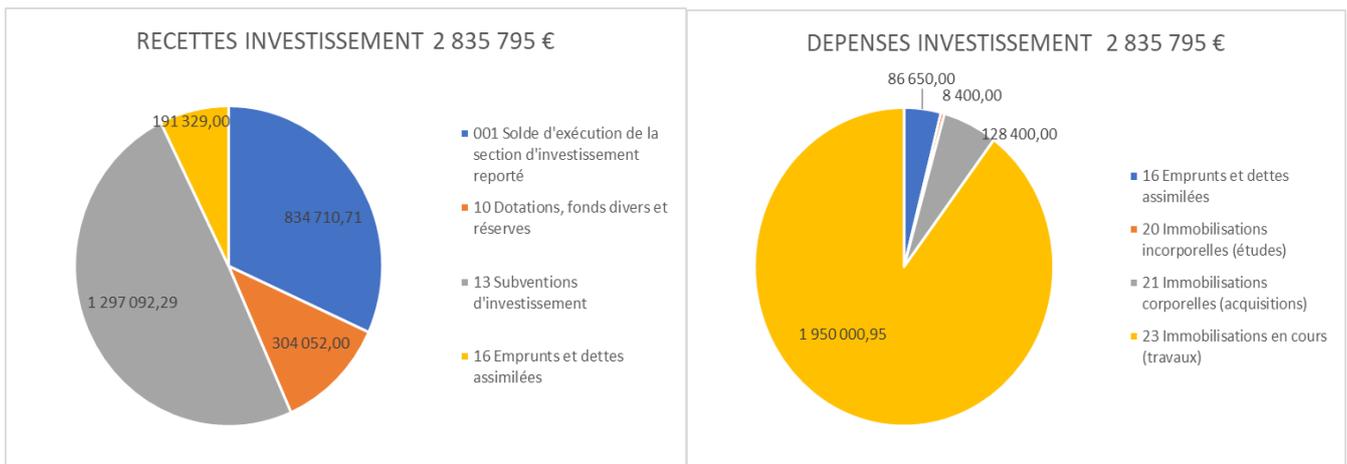
L'enveloppe budgétaire moyenne pour l'achat des fournitures scolaires et didactiques pour les écoles du groupe scolaire de l'Estello est de 58.85 € par élève. S'ajoutent à ce budget celui des produits pharmaceutiques et des fournitures administratives. Et aussi des prestations pédagogiques dont bénéficient les élèves comme le jardinage, la chorale, la musique, la lecture de contes et les actions sur l'écologie et l'environnement (10 000 €). Pour clore l'année, la Municipalité offre le passage, dans les classes, du Père Noël avec sa hotte garnie de livres pour les élèves de l'élémentaire et de surprises pour les enfants de la maternelle. Cette année, l'effort en investissement pour les écoles s'est porté plus particulièrement sur l'équipement numérique dans chaque classe de l'élémentaire.

LA CULTURE ET LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Des activités telles que :

- le théâtre, les concerts, les conférences avec un programme culturel riche et sans cesse à la recherche de nouveautés,
- l'évènement « les festinistons » qui est devenu la manifestation la plus attendue des enfants avec, entre autres, remise d'un cadeau aux élèves de CM2 qui passent en 6^{ème},
- les après-midis dédiés aux Séniors,
- les sorties proposées à tous les administrés,
- le marché de Noël, la foire aux plants et le marché provençal du 8 mai,
- et la nouveauté pour cette année, les sorties « tous à la plage » les mercredis de l'été.

L' INVESTISSEMENT EN BREF



SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Ce sont des recettes liées aux projets d'investissement de la commune, financés par les partenaires publics tels que le Conseil Départemental, la Métropole, la Région, l'Etat et l'Europe.

EMPRUNT

Pour rappel en 2017, un premier emprunt d'un montant de 658 671.00 € a été souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignations à taux 0. Il a été débloqué en fin d'année dernière pour permettre l'autofinancement de la partie restant à charge de la commune pour le gros projet du pôle administratif et culturel.

La deuxième partie du dossier d'emprunt d'un montant de 191.329 €, a elle été encaissée en juin 2018, souscrit au taux du livret A auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignations.

Le taux d'endettement par habitant s'élève à 37 €

UN LOURD HERITAGE : un emprunt toxique souscrit il y a une dizaine d'année est bien en cours de renégociation. Pour l'heure, le rachat de ce dernier entraîne des pénalités trop importantes qui rendent l'opération peu intéressante. Les communes confrontées aujourd'hui à cette problématique témoignent de l'extrême difficulté à trouver une solution sans conséquence budgétaire aggravante. En ce qui nous concerne, de nouvelles propositions bancaires sont attendues.

POLE ADMINISTRATIF ET CULTUREL

Les travaux du futur pôle administratif et culturel ont démarré cette année. Tous les services à la population seront regroupés dans un seul et unique bâtiment avec un accès facilité pour tous (PMR et Parking) ce qui permettra enfin de se mettre en conformité, ce qui était très compliqué dans les bâtiments occupés actuellement.

Le coût de l'opération de la construction du Pôle Administratif et Culturel s'élève à 2.615.000 € HT.

Son financement est constitué principalement de subventions sollicitées auprès du Conseil Départemental, de l'Etat, de la Région et de la Métropole, à hauteur de 1.830.500 €.

Que vont devenir les locaux de notre Mairie et de la bibliothèque ?

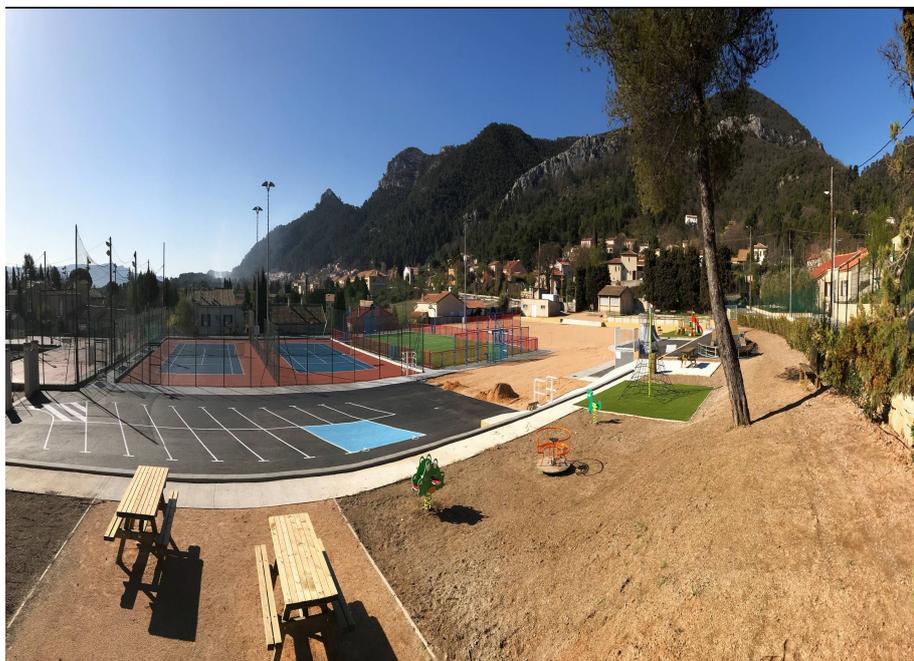
- Des projets de réhabilitation sont à l'étude et devraient prendre forme à partir de 2019. Nous en reparlerons -

COMPLEXE SPORTIF

Le conseil municipal a validé, en 2017, la construction d'un complexe sportif en lieu et place du stade Gérard ROUX. Les travaux de réaménagement se définissent par la création d'un terrain multisports constitué d'une aire de détente avec jardin d'enfants, d'un skate-park, et de deux courts de tennis. Le montant prévisionnel de cette opération est de 763 169 € HT, subventionnée en partie par le Conseil Départemental.

D'AUTRES TRAVAUX

Sur décision du maire, dans le cadre de ses délégations, des subventions ont été demandées auprès du Conseil Départemental, à hauteur de 80 % pour les travaux de sécurité tels que les travaux d'éclairage public. Un diagnostic de performance énergétique sur le patrimoine communal a été établi l'année dernière. A partir du constat posé, la collectivité va pouvoir rénover son réseau d'éclairage public et se mettre en conformité. C'est également une manière efficace de réduire les consommations d'énergie ainsi que les dépenses (passage en LED). Ces travaux de mise en conformité seront réalisés par tranche. **Nous avons donné la priorité à la mise en sécurité des biens et des personnes.**



Les travaux du « Complexe sportif Gérard Roux » sont terminés

**L'inauguration est programmée pour
l'automne prochain, en attendant le
13 octobre 2018 à 11h00**

**Le Maire et les membres du
Conseil Municipal vous
invitent d'ores et déjà à
profiter de ces nouvelles
installations**